



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### COMMUNICATION

CP n° 5 du 25 avril 2019

### **Pour le Sgen-CFDT, le ministère des sports a besoin de cadres techniques sportifs au service de ses politiques**

Le Sgen-CFDT, deuxième organisation syndicale du ministère des sports, est opposé au projet de transfert des conseillers techniques sportifs (CTS) aux fédérations, et demande à la ministre d'y renoncer.

Les conséquences d'un transfert vers les fédérations par voie de détachement sur des contrats de droit privé à durée indéterminée seraient lourdes, pour les agents eux-mêmes, pour la plupart des fédérations, hormis celles qui, prioritaires, recevraient certainement de généreuses compensations. L'État perdrait en outre toute capacité de mobiliser ces agents au service de ses politiques.

Pour autant, le Sgen-CFDT considère que le positionnement actuel des CTS, centré sur la notion de placement auprès des fédérations, cible de nombreuses critiques souvent fondées, doit évoluer.

Ce dispositif de gestion accorde bien trop de prérogatives aux élus fédéraux, le mouvement sportif ayant depuis longtemps trop tendance à considérer les CTS comme des agents mis à disposition, en oubliant, tout comme l'opinion publique au fil du temps, que ces agents sont censés avoir comme mission principale de garantir le bon usage de l'aide financière de l'État au mouvement sportif, et d'agir pour mettre en cohérence les politiques fédérales avec celles de l'État.

La large coalition d'opposants au projet de la ministre qui s'est constituée, privilégie cependant un argument selon nous contestable : justifier l'emploi de CTS fonctionnaires en liant uniquement leur sort aux échéances olympiques, c'est valider un raisonnement qui conduit inéluctablement à la privatisation de leur gestion.

[sgen.cfdt.fr](http://sgen.cfdt.fr)

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19  
contact presse Bineta NDIAYE  
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81  
[atdepresse@sgen.cfdt.fr](mailto:atdepresse@sgen.cfdt.fr)

La création de l'Agence du sport répond d'ailleurs au même objectif : gagner plus de médailles, tout en actant le désengagement de l'État. L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire est pourtant à nos portes : c'est le modèle anglais, certes producteur de médailles, mais dont on découvre les conséquences catastrophiques sur un grand nombre de sports, sur la baisse de la pratique sportive, sans parler des interrogations éthiques sur la réussite de leurs champions...

Pour le Sgen-CFDT le conservatisme n'est cependant plus de mise, et nous sommes favorables à toute piste de réforme susceptible de conforter en le légitimant le statut de fonctionnaire des CTS. L'État ne peut pas se priver de l'expertise de ces agents, qui sont indispensables à sa politique de développement des pratiques sportives au bénéfice de tous les publics, y compris les plus éloignés de la pratique.

Le Sgen-CFDT défend le statut des CTS, oui, mais tourné vers l'avenir plutôt que vers le passé.